

A LA TRACE

Le bulletin de la défaunation
n°40. Evènements du 1^{er} mars au 31 mai 2023



Trimestriel d'information et d'analyses sur le braconnage et la contrebande
d'animaux menacés d'extinction
Publié le 6 mai 2024

A LA TRACE

Directrice de publication : Charlotte Nithart.

Rédacteurs en chef : Jacky Bonnemains et Charlotte Nithart.

Rédaction : Jacky Bonnemains, Gaëlle Guilissen,
Elodie Crépeau-Pons et Jean-Pierre Edin.

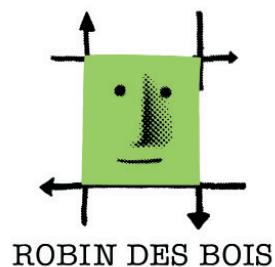
Documentation : Jean-Pierre Edin, Gaëlle Guilissen, Elodie Crépeau-Pons,
Elisabeth Lavarde, Lise Contant et Christine Bossard.

Cartographie : Gaëlle Guilissen et Elodie Crépeau-Pons.

Couverture : Paradisier royal (*Cicinnurus regius*). Photo Ben Tsai蔡維哲 (CC BY-NC)

Traduction en anglais : Brian Chasanoff, Cora Funke,
Emerson Damiano et Gaëlle Guilissen.

**Réalisé par Robin des Bois avec le soutien de
la Fondation Franz Weber, de la Fondation Brigitte Bardot
et du ministère français de la Transition Ecologique**



"A la Trace" bénéficie du mécénat du groupe Séché Environnement



Précédents numéros en français :

<http://www.robindesbois.org/a-la-trace-bulletin-dinformation-et-danalyses-sur-le-braconnage-et-la-contrebande/>

Précédents numéros en anglais :

<http://www.robindesbois.org/en/a-la-trace-bulletin-dinformation-et-danalyses-sur-le-braconnage-et-la-contrebande/>

Robin des Bois

Association de protection de l'Homme et de l'environnement

Depuis 1985

14 rue de l'Atlas 75019 Paris, France

tel : 33 (1) 48.04.09.36

www.robindesbois.org

contact@robindesbois.org

NOTE ET CONSEILS AUX LECTEURS

"A la Trace", le magazine de la défaunation, a pour objectif de sortir du goutte-à-goutte de l'information quotidienne et de dresser tous les trois mois un panorama organisé et analysé du braconnage, de la contrebande, des saisies et du marché mondial des espèces animales protégées par les lois nationales et les conventions internationales. " A la Trace " relate également les procès en cours et l'évolution des réglementations et des sanctions.

- Un seul événement peut concerner plusieurs espèces (ex : saisie simultanée d'ivoire, de bile d'ours et de peaux de serpents); il est alors analysé dans le chapitre " Multi-espèces ", à l'exception des événements qui regroupent les espèces suivantes et qui ont leur propre chapitre :

- Pangolins + éléphants + rhinos + hippos
- Eléphants + félins + rhinos + cachalots
- Multi-espèces reptiles (saisie simultanée de plusieurs espèces de reptiles)
- Multi-espèces marines (saisie simultanée de plusieurs espèces marines)

- Les régions géographiques à l'échelle des continents sont basées sur la classification de l'ONU.

- Les taux de conversion en US\$ utilisés sont ceux applicables le mois de l'évènement.

- Les principales sources sont indiquées à la fin de chaque évènement. Chaque évènement rapporté et/ou analysé provient de la recension d'un ou plusieurs articles ou communiqués. Cet examen critique élimine si nécessaire les incohérences de date, de prix et de quantité, et si possible les erreurs et les imprécisions dans la désignation des espèces. La ou les sources initiales sont enrichies par des recoupements et informations complémentaires issus des numéros antérieurs de " A la Trace ", par les enquêtes et archives de Robin des Bois et par la bibliographie et iconographie internationales. Le détail des sources est disponible sur demande par courriel à l'adresse contact@robindesbois.org en indiquant le numéro de "A la Trace", le chapitre et la référence indiquée à la fin de l'événement.

Robin des Bois remercie le réseau Species Survival Network, l'ONG Save the Elephants et le réseau Eagle pour leurs alertes qui enrichissent la veille quotidienne réalisée par l'équipe de " A la Trace ".

- Lorsqu'une espèce est inscrite à la CITES au moment de l'évènement, l'Annexe est indiquée après son nom scientifique.

ANNEXES DE LA CONVENTION CITES

sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (182 Etats-membres)

Annexe I : espèces menacées d'extinction. Commerce international interdit, sauf permis d'exportation et d'importation exceptionnels.

Annexe II : commerce réglementé devant faire l'objet de permis d'exportation pour éviter une exploitation incompatible avec la survie de l'espèce. Un permis d'importation peut également être nécessaire s'il est requis par la loi nationale du pays de destination.

Annexe III : espèces protégées dans un pays ou des pays qui ont demandé l'assistance des autres pays membres de la CITES pour contrôler le commerce international. En cas d'exportation depuis un pays ayant inscrit l'espèce en Annexe III, un permis est nécessaire.

PICTOS



Mort d'Homme. Garde, ranger, policier, braconnier ... par arme à feu ou autres moyens.



Jugement et sanction. Condamnation, acquittement, amende ...



Piégeage. Braconnage par pièges à mâchoires, collets ...



Empoisonnement. Par produits chimiques, pesticides et médicaments : cyanure, carbofuran, diclofenac, M99 ...



Pleine lune. Braconnage à la faveur du clair de lune.

ACRONYMES

EAGLE : Eco Activists for Governance and Law Enforcement

ENV : Education for Nature – Vietnam

IBAMA : Instituto brasileiro do meio ambiente e dos recursos naturais renováveis

IEW : Iran Environment and Wildlife Watch

KWS : Kenya Wildlife Service

LAGA : Last Great Ape Organization

OIC : Orangutan Information Centre

PROFEPA : Procuraduría Federal de Protección al Ambiente

SAPS : South African Police Service

SPCA : Society for the Prevention of Cruelty to Animals

SSB : Sashastra Seema Bal

SVW : Save Vietnam Wildlife

SWT : Sheldrick Wildlife Trust

USFWS : United States Fish and Wildlife Service

WCCB : Wildlife Crime Control Bureau

SOMMAIRE

| | |
|------------|---|
| 3 | NOTE ET CONSEILS AUX LECTEURS |
| 5 | SUR LE FRONT |
| 9 | PANGOLINS |
| 17 | PANGOLINS, ELEPHANTS, RHINOCEROS ET HIPPOS |
| 17 | ELEPHANTS |
| 36 | MAMMOUTHS |
| 37 | ELEPHANTS, FELINS, RHINOS, CACHALOTS |
| 40 | RHINOCEROS |
| 48 | FELINS |
| 64 | LOUPS, CHIENS SAUVAGES D'ASIE, RENARDS, COYOTTES ET HYENES |
| 70 | OURS |
| 78 | SAÏGAS, GAZELLES, ANTILOPES, URIALS, MARKHORS, CHEVRES SAUVAGES ... |
| 84 | GIRAFES ET OKAPIS |
| 85 | ZEBRES ET ANES |
| 87 | HIPPOPOTAMES |
| 89 | BUFFLES, BANTENGNS ET GAURS |
| 91 | CHEVROTAINS, CHEVREUILS, CERFS ET WAPITIS |
| 95 | GUANACOS ET VIGOGNES |
| 97 | PRIMATES |
| 115 | PACAS, CAPYBARAS, TATOUS ET PECARIS |
| 116 | CHAUVES-SOURIS |
| 117 | AUTRES MAMMIFERES |
| 123 | OISEAUX |
| 164 | MULTI-ESPECES REPTILES |
| 167 | TORTUES TERRESTRES ET D'EAU DOUCE |
| 173 | SERPENTS |
| 179 | IGUANES, GECKOS, VARANS, CAMELEONS, SCINQUES ... |
| 182 | ALLIGATORS, CROCODILES ET CAÏMANS |
| 187 | AMPHIBIENS |
| 188 | INSECTES ET ARACHNIDES |
| 191 | MULTI-ESPECES |
| 210 | MULTI-ESPECES MARINES |
| 214 | CORaux |
| 216 | BENITIERS, LAMBIS, POUCES-PIEDS, DATTES LITHOPHAGES, CASQUES CORNU ... |
| 219 | ORMEAUX |
| 224 | CONCOMBRES DE MER ET OURSINS |
| 231 | HIPPOCAMPES ET SYNGNATHES |
| 232 | Poissons d'eau douce ou marins |
| 252 | TORTUES MARINES |
| 254 | MAMMIFERES MARINS |
| 257 | SOURCES DES CARTES |
| 259 | INDEX |

RHINOCEROS



Rhinocéros Indien (*Rhinoceros unicornis*). Photo Opicak

Les rhinocéros blancs (*Ceratotherium simum*) et les rhinocéros noirs (*Diceros bicornis*) d'Afrique sont inscrits en Annexe I de la CITES sauf les populations de rhinocéros blancs de l'Eswatini et d'Afrique du Sud inscrites en Annexe II pour les animaux vivants et les trophées de chasse.

Les trois espèces de rhinocéros d'Asie sont en Annexe I : le rhinocéros unicorn de l'Inde (*Rhinoceros unicornis*), le rhinocéros de Sumatra (*Dicerorhinus sumatrensis*) et le rhinocéros de Java (*Rhinoceros sondaicus*).

A la Trace n°40

Estimation de la valeur économique d'un rhinocéros

| Continent | Pays | US\$ | Réf. (année) |
|-----------|----------|---------|--------------|
| Afrique | Zimbabwe | 120.000 | 4 (2022) |
| | Namibie | 22.780 | 28 (2023) |

AFRIQUE DE L'EST

KENYA

21 avril 2023

Parc National de Ruma, Comté de Homa Bay, Kenya

Tentative de sauvetage d'une subadulte rhinocéros noir. Elle était prise dans un piège par une patte et enchaînée à un arbre depuis quelques jours. Très vite, une rupture de l'articulation et des ligaments de la hanche de la patte arrière gauche a été diagnostiquée. Au terme de soins d'urgence sous anesthésie et d'un examen approfondi des dommages irréparables qu'elle avait subis, elle a été achevée. Les cornes ont été découpées et mises en sécurité.

SWT/KWS Mara Mobile Veterinary Unit, avril 2023.¹



20 mai 2023

Parc National de Ruma, Comté de Homa Bay, Kenya

Le rhinocéros est mort depuis au moins 2 semaines. L'examen post-mortem n'est plus praticable. Un piège en acier attaché à un arbre est visible autour de la région cervicale de la victime.

SWT/KWS Mara Mobile Veterinary Unit, mai 2023.²



MOZAMBIQUE

Début avril 2023

Mozambique

En prison pour 30 ans pour trafic de cornes (cf. "A la Trace" n°37 p.39, réf.2), Valoi est tombé dans le piège. Un gardien lui a proposé contre un peu de monnaie un téléphone portable pour qu'il puisse communiquer avec sa famille. Au lieu de contacter papa maman et autres, il a réactivé son réseau de décorneurs et a depuis sa cellule programmé une nouvelle campagne de braconnage en Afrique du Sud, ne se doutant pas qu'il était retenu par une ficelle. Le téléphone était sous écoute et toutes les conversations de Valoi étaient analysées, ce qui a permis au Sernic d'arrêter tous ses complices dont il avait refusé de donner l'identité au moment de son arrestation et à la justice d'inculper une 2^{ème} fois Valoi de braconnage de rhinocéros avec cette circonstance aggravante qu'il était accompli en bande organisée.

Integrity Magazine, 10 avril 2023 ; Club of Mozambique, 17 avril 2023.³

ZIMBABWE

26, 29 mars et avril 2023

Bubye Valley Conservancy et Beitbridge, Province du Matabeleland Méridional, Zimbabwe



Condamnation de Prince Mudenda (24 ans), ex-ranger de ZimParks (Zimbabwe Parks and Wildlife Management Authority), à 9 ans de prison pour avoir en bande organisée tué et décorné un rhinocéros noir le 14 juillet 2022. Les cornes auraient été vendues à Harare. La valeur économique de la victime est estimée à 120.000 US\$.

Plusieurs autres rangers ou guetteurs de ZimParks sont impliqués dans des trafics d'armes ou de munitions ou des activités minières clandestines. Le salaire mensuel d'un ranger de ZimParks serait de 200 US\$. Leurs 3500 familles vivent en-dessous du seuil de pauvreté. Par la faute d'un salaire insuffisant en contrepartie d'un travail de jour ou de nuit exposé à des risques multiples, plusieurs professionnels succombent aux tentations pour améliorer le niveau de vie de leurs foyers domestiques.

The Chronicle (Zimbabwe), 11 mai 2023 ; She Corresponds Africa, 27 juin 2023.⁴

AFRIQUE AUSTRALE

AFRIQUE DU SUD

EN FAMILLE

2 mars 2023

Skukuza, Parc National Kruger, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud



Les frères Zitha, 30 et 34 ans, sont dans de sales draps loin de leur Mozambique. Pour avoir tenté en bande organisée de braconner dans la section Kingfisher du Kruger un ou des rhinocéros, ils ont été ainsi condamnés par le tribunal spécialisé de Skukuza :

- entrée par effraction dans un parc national : 2 ans.
- infraction à la Loi sur l'immigration : un an.
- détention d'une arme prohibée aux numéros de série effacés : 6 ans.
- détention de munitions prohibées : 2 ans.
- association en vue de commettre un crime : 4 ans.
- détention d'une arme dangereuse (une hache) : un an.

Certaines peines sont confondues. Les peines effectives sont de 11 ans.

Lowvelder, 3 mars 2023 ; SAPS, 3 mars 2023.⁵

Samedi 4 mars 2023

Réserve de Lalibela, Province du Cap-Oriental, Afrique du Sud

C'était une opération de routine que de surveiller mètre par mètre l'état des clôtures mais elle a débouché sur une effraction et sur la découverte douloureuse et exceptionnelle du cadavre de la mère et de ses 2 petits, les 3 étant amputés à la hache et à la scie de leurs cornes nasales et frontales. En 2300 jours, le superintendant de la réserve n'avait pas eu à constater un tel massacre et un tel acharnement. La province est atteinte par le mal de la corne. Souvenons-nous de la mort de Bonnie et Clyde (cf. "A la Trace" n°39 p.28, réf.8).

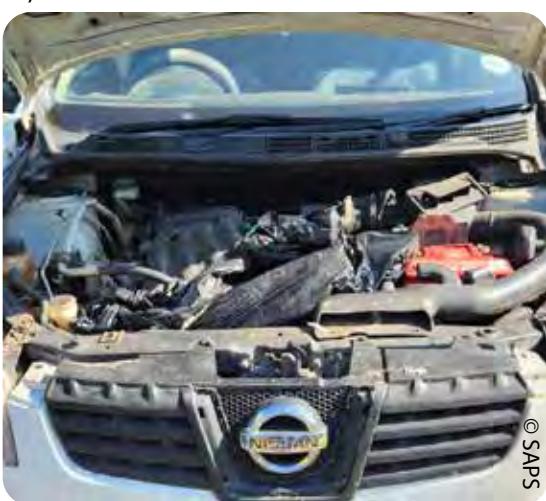
La réserve de Lalibela (105 km²) propose des séjours touristiques adaptés aux familles avec enfants avec des safaris pour observer les "Big Five" (éléphants, rhinocéros, lions, léopards et buffles) et des hébergements.

The Herald (South Africa), 6 mars 2023 ; News24, 7 mars 2023.⁶

9 mars 2023

Piet Retief, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud

Elle en avait sous le capot ! Repérée et suivie sur la route R534, la Nissan Qashqai immatriculée dans le Gauteng a été forcée à s'arrêter sur les bas-côtés, juste avant de rentrer dans Piet Retief (57.500 habitants selon le dernier recensement en 2011). Saisie par les SAPS des 2 cornes d'un rhinocéros. Arrestation de Ntsako Prince Letswele, 27 ans. SAPS, 10 mars 2023.⁷



13 mars 2023

Skukuza, Parc National Kruger, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud



Venant du Mozambique, âgé de 32 ans, Benedicto Tovela est condamné à 22 ans de prison pour le braconnage dans la section Stolzneck du Kruger de 2 rhinocéros en juillet de l'année 2015. Il était avec au moins un complice en possession de 4 cornes fraîches, d'une hache, de munitions et d'une arme à feu dont les expertises balistiques ont prouvé qu'elles étaient à l'origine de la mort des 2 rhinocéros. Son complice plaide non coupable et le tribunal spécialisé dans les crimes et délits fauniques le jugera plus tard.

The National Prosecuting Authority of South Africa, 13 mars 2023.⁸

Mars 2023

Polokwane, Province du Limpopo, Afrique du Sud



Pendant le procès, Bethuel Mdubane a plaidé non coupable et par conséquent n'a exprimé aucun remords. Agent de sécurité d'une compagnie privée, il était chargé de la protection des rhinocéros dans la réserve de vie sauvage de Lapalala. Agé de 36 ans, il a été condamné à 24 ans de prison pour y avoir braconné 2 rhinocéros avec l'aide de Primar Salazar Maluleque et pour l'avoir tué sur le champ. Selon le dossier d'instruction, il voulait profiter à lui seul de la revente des 2 cornes nasales estimées au moment des crimes en mars 2020 à un million de rands soit 65.000 US\$. Elles n'ont jamais été retrouvées. Au cours de son arrestation, la police a saisi chez lui un fusil de gros calibre, les munitions adéquates, un silencieux, une hache et un poignard (cf. "A la Trace" n°28 p.4, réf.3). Independent Online, 17 mars 2023.⁹



©NPA

17 mars 2023

Skukuza, Parc National Kruger, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud



Condamnation de Thembu Juliegirl Mangane à 16 ans de prison. Agée de 37 ans, elle avait servi de complice à Matsinye Joao Sithole et Vasco Tibane déjà condamnés en juin 2021 (cf. "A la Trace" n°25 p.77, réf.12 et n°33 p.66, réf.25) pour avoir tué un rhinocéros dans la section Crocodile Bridge du Kruger et s'être emparé de ses 2 cornes. Juliegirl, sud-africaine, conduisait la voiture d'approche et de fuite des 2 braconniers mozambicains.

SAPS, 19 mars 2023.¹⁰

26 mars et 4 avril 2023
White River, Province du Mpumalanga,
Afrique du Sud



- Clyde Mnisi, 37 ans, chef du clan de Bushbuckridge, a été tué par 5 types en cagoule et armés de gros calibre sortis d'une BMW noire. Mnisi était en rade le soir sur la route de l'aéroport international du Kruger. Sa voiture était crevée. Il était sur le siège passager. Son chauffeur a été blessé aux jambes.
- Charlene Felicity Mathews, âgée de 30 ans, l'épouse de Clyde Mnisi, a été assassinée chez elle entre 1 heure et 2 heures du matin par des personnes qui ont pris la fuite et n'ont pas laissé de revendication. A côté de son corps, 2 hommes étaient gravement blessés. Ils ont été transférés à l'hôpital.

Pour mémoire, Mister Big, de son vrai nom Petros Sidney Mabuza, avait été criblé de 17 balles le 17 juin 2021 à la sortie d'un centre commercial. Il était au volant de son bakkie Ford Ranger (cf. "A la Trace" n°33 p.65, réf.20). Le gang du Mpumalanga se réduit à vue d'œil. Le procès de ces voleurs et vendeurs de cornes de rhinocéros devrait à moins d'un nouveau report s'ouvrir avant l'été (année 2023). Resteront à la barre, à moins d'un nouveau coup dur, Big Joe de son vrai nom Joseph Nyalunga et 3 complices dont un ex-agent des SAPS. L'enquête sur le gang avait été dirigée par le lieutenant-colonel Leroy Bruwer tué dans une embuscade routière le 17 mars 2020 (cf. "A la Trace" n°28 p.4, réf.4 et n°30 p.45, réf.18).

Lowvelder, 27 mars 2023 ; News24, 27 mars et 4 avril 2023.¹¹

Gang Mabuza-Nyalunga-Mnisi, cf. "A la Trace" n°6 p.62-63 (réf.16), n°7 p.62 (réf.5), n°9 p.66 (réf.44), n°12 p.69 (réf.19), n°15 p.82 (réf.41), n°21 p.77 (réf.30), n°22 p.79 et p.81, n°23 p.104 (réf.26) et ce numéro p. 45 réf.25.

30 mars 2023
Entre Tzaneen et Hoedspruit, Province du Limpopo, Afrique du Sud

Le véhicule signalé par les guetteurs des ranchs de Hoedspruit se dirigeait vers Gravelotte. Les Hawks l'ont intercepté sur la route R521. Il y avait sous le capot un fusil de calibre 308 aux numéros effacés et 14 munitions. Les 2 occupants sont soupçonnés d'avoir voulu se livrer au braconnage de rhinocéros. SAPS, 31 mars 2023.¹²

Avril et mai 2023
Réserve Privée de Balule, Province du Limpopo, Afrique du Sud

Nouvelle campagne de décornage préventif dans la réserve de Balule attenante au parc Kruger. Un seul rhinocéros a été braconné dans la réserve depuis le début de la pratique en 2019. 1089 jours sans perdre un rhinocéros, du jamais vu à Balule. En plus des 11.000 US\$ par an pour assurer la protection d'un seul rhinocéros noir ou blanc via l'entraînement d'une brigade canine, l'armement et l'entraînement des rangers, à Balule ils croient dur comme fer à l'efficacité dissuasive du décornage. Ian Nowak, à la tête des rangers de la réserve, voit même dans le décornage un facteur de réduction de la mortalité naturelle. Il y a toujours, dit-il, des conflits territoriaux, mais avant ils se terminaient souvent par des éventrations ou autres blessures profondes et mortelles, et maintenant les perdants se retirent indemnes tranquillement et vont chercher dans la réserve un territoire à investir. Eyewitness News, 16 mai 2023.¹³

4 et 5 avril 2023
Réserve privée de Sibuya, Province du Cap-Oriental, Afrique du Sud

- Braconnage et amputation des cornes de 2 femelles gravides.
- Le lendemain, la fille âgée d'un an d'une des femelles abattues est retrouvée blessée par balles dans les fourrés de la réserve. Elle a été conduite en urgence à l'orphelinat. La direction de la réserve a décidé, à regret, de procéder au décornage préventif de ses rhinocéros.

Sibuya Game Reserve, 6, 11 et 12 avril 2023 ; The Herald (South Africa), 7 avril 2023.¹⁴

4 avril 2023
Kempton Park, Province du Gauteng, Afrique du Sud

Amende de 500.000 rands (27.700 US\$) pour Shuihau Chen ou 5 ans de prison ferme. Il avait été arrêté en 2019 pour trafic de cornes. Il fait partie de la même bande que Ping Wu condamnée à 5 ans de prison pour blanchiment d'argent (cf. "A la Trace" n°35 p.40, réf.19).

SAPS, 5 avril 2023 ; Oxpeckers, 6 avril 2023.¹⁵



10 avril 2023

Makhanda, Province du Cap-Oriental, Afrique du Sud

A 2 heures du matin, 3 hommes escaladent la clôture d'un ranch privé. L'unité anti-bracognage en laisse filer 2 et en bloque un. C'est une vieille connaissance. Abraham Moyane, ressortissant du Zimbabwe, âgé d'une trentaine d'années, est un des évadés du 18 octobre 2022. Il avait été arrêté en 2018 dans le cadre de l'opération Full Moon pour le braconnage de 13 rhinocéros (cf. "A la Trace" n°22 p. 80 et n°37 p.42, réf.17). Abraham Moyane a été condamné le 14 juin 2023 (cf. page 45, réf. 24). SAPS, 11 et 12 avril 2023.¹⁶

25 avril 2023

Skukuza, Parc National Kruger, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud



Les 5 hommes traqueurs et tueurs de rhinocéros qui avaient été maîtrisés par un seul ranger dans le Kruger en novembre 2019 (cf. "A la Trace" n°27 p.88, réf.14) si l'on en croit le narratif lyrique distillé par la police avaient été après tout ce tintouin libérés sous caution. Trois n'ont plus jamais répondu aux sommations de la justice et les 2 hommes âgés de 37 et 39 ans qui avaient choisi de se présenter à la barre de leur procès ont été condamnés à 34 et 39 ans de prison.

Independent Online, 26 avril 2023 ; SAPS, 26 avril 2023.¹⁷

Fin avril-début mai 2023

Réserve Naturelle Privée de Klaserie, Province du Limpopo, Afrique du Sud

Deux avions, un hélicoptère, des drones, des véhicules terrestres tout-terrain, des vétérinaires, des infirmiers, c'est une armée qui quadrille les 60.000 hectares de la réserve pour localiser les rhinocéros, les approcher, les anesthésier, les réveiller. Colin Rowles, général en chef de ce "plan mammouth de décornage", adresse "ses remerciements sincères aux pilotes et aux équipes de capture qui ont contribué au succès tel qu'il est constaté, sans aucune complication vétérinaire ou autre."

Décornage dans la réserve de Klaserie, cf. "A la Trace" n°34 p.55, réf.26.

De son côté, Care for Wild Rhino Sanctuary publie des photos saisissantes de rhinocéros tripotés, peinturlurés, bandés, écourtés et en prime vaccinés et vitaminés après avoir été anesthésiés depuis des hélicoptères ou des 4x4.

Care for Wild Rhino Sanctuary, 30 avril 2023 ; Letaba Herald, 5 mai 2023.¹⁸

Début mai 2023

Réserve Privée de Kariega, Province du Cap-Oriental, Afrique du Sud

Helping Rhinos poursuit la promotion du décornage en vantant les bienfaits de son intervention annuelle dans la réserve privée de Kariega.

La réserve de Kariega s'étend sur 115 km². Elle est traversée par le fleuve Kariega et la rivière Bushmans. Les clients prennent part à des safaris photos à la découverte des "Big 5" (éléphants, rhinocéros, lions, léopards et buffles). Sur son site, la direction de la réserve vante l'absence de risque de paludisme, l'atmosphère "chaleureuse", et une expérience à la fois traditionnelle et luxueuse pour un excellent rapport qualité/prix.

Helping Rhinos, 9 mai 2023.¹⁹

2 mai 2023

Mtubatuba, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud



Dumisani Gwala est l'un des fils rouges de "A la Trace". Neuf articles lui ont été consacrés: "A la Trace" n°12 p.71 (réf.39), n°14 p.63 (réf.21) et 66 (réf.41), n°18 p.72 (réf.31), n°19 p.86 (réf.20), n°20 p.81 (réf.15), n°21 p.75 (réf.17), n°31 p.45 (réf.15) et n°32 p.62 (réf.18) mêlant violences envers les forces de l'ordre, connivences avec des magistrats, achats de cornes à des policiers infiltrés, changements d'avocats à répétition, intimidation de journalistes et obtention de 30 reports de procès.

Ce mardi 2 mai, il réapparaît à nouveau à la barre du tribunal et déploie un nouveau système de défense. Il prétend que son arrestation en 2014 est due à une erreur d'identité et qu'en fait c'était son frère Senzo "Shibilika" Gwala qui était recherché. Zwelonke Ngwenya, l'avocat sulfureux qui le défendait en 2014 et avait obtenu sa remise en liberté sous caution de 10.000 rands (600 US\$) et la levée de la saisie de ses 5 voitures de luxe, est à nouveau le conseil de Gwala. Après ses révélations sur la méprise dont il aurait été victime, Gwala a exercé son droit constitutionnel de garder le silence. Zululand Observer, 2 mai et 25 juillet 2023.²⁰

3 mai 2023

George, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud

Pendant une course-poursuite entre une voiture civile et une voiture de police, la première s'est arrêtée à la sortie de George - quelqu'un a jeté dans le fossé un paquet - et elle a poursuivi sa route vers le Cap-Oriental avant d'être mise à l'arrêt. Le chauffeur a pris la fuite. Le paquet a été retrouvé et à l'intérieur il y avait la corne nasale d'un rhinocéros dont le corps venait d'être retrouvé dans la réserve de chasse privée de Botlierskop.

Independent Online, 7 mai 2023.²¹

RECIDIVE

6 mai 2023

Kabokweni, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud

Arrestation dans un tripot à 27 km du Kruger d'Odis Maluleke, 47 ans. Originaire du Mozambique, il a à son tableau 3 faits d'arme connus.

- Juillet 2015. Tentative d'intrusion dans le Kruger par la grande porte d'entrée de Skukuza avec 3 complices sud-africains dans une voiture visiteurs transportant des munitions, une arme à feu de gros calibre, une hache, et avec l'intention de s'attaquer aux rhinocéros et de repartir avec des cornes. Les 4 hommes sont arrêtés et Maluleke est remis en liberté sous caution de 20.000 rands (1630 US\$) et disparaît dans la nature et ne répond plus aux sommations de la justice.

- Mai 2017. Maluleke, désormais membre du gang des Mercedes, trempe dans un braconnage de rhinocéros dans une réserve privée près de la frontière avec le Botswana. Il est blessé dans un échange de tirs avec les gardes, transporté à l'hôpital le plus proche et à nouveau libéré sous caution par un tribunal local.

- Février 2019. Maluleke, après avoir braconné au moins un rhinocéros dans le Kruger en compagnie de 3 hommes dont un employé du parc, est à nouveau arrêté, les grands moyens ayant été employés, avec un hélicoptère se posant au milieu de la route de fuite de la bande organisée. Malgré l'opposition des inspecteurs chargés de l'enquête, Maluleke bénéficie d'une nouvelle liberté sous caution accordée par un 3^{ème} tribunal et s'évapore encore.

TimesLIVE (South Africa), 8 mai 2023 ; SAPS, 9 mai 2023.²²

21 mai 2023

Care for Wild Rhino Sanctuary, Réserve Naturelle de Barberton, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud

Arrivée au sanctuaire d'un jeune orphelin entre la vie et la mort. Après que sa mère a été tuée par des braconniers, il a été poursuivi et blessé par des hyènes.

Care for Wild Rhino Sanctuary, 24 mai 2023.²³

21 mai 2023 et 14 juin 2023

Mthatha et Makanda Province du Cap-Oriental, Afrique du Sud

- Francis Chitiyo et Nhambo Muyambo, les 2 derniers trafiquants de cornes évadés de la prison de Grahamstown en octobre 2022, sont à nouveau derrière les barreaux. Ils faisaient nouvellement partie d'une bande de voleurs de batteries de téléphones. Une voiture transportant 5 personnes, dont un homme recherché pour braconnage de rhinocéros, avait été interceptée près de Tarkastad sur la route 61 avec à l'intérieur tous les outils nécessaires pour réaliser un cambriolage. C'est pendant la perquisition de leur planque que Muyambo et Chitiyo ont à nouveau été arrêtés. Cf. "A la Trace" n°22 p. 80 et n°37 p.42 (réf.17).

- Condamnation de Francis Chitiyo à 20 ans de prison, de Nyamo Moyambo ou Nhamo Muyambo à 19 ans de prison, d'Abraham Moyambo ou Abraham Moyane à 18 ans de prison, de Trymore Chauke à 17 ans de prison, de Simba Masinge à 17 ans de prison et de Mischek Chauke à 16 ans de prison. Dans le cadre de l'opération Full Moon, ils avaient été arrêtés en juillet 2018 et suspectés d'avoir braconné 13 rhinocéros en 2 ans (cf. "A la Trace" n°22 p.80). Ils s'étaient évadés de prison le 18 octobre 2022 à l'exception de Mischek Chauke (cf. "A la Trace" n°37 p.42 (réf.17)). Ils ont été un à un repris par la police entre le 21 octobre 2022 et le 21 mai 2023. Ils sont tous les 6 ressortissants du Zimbabwe. Au moment de leur arrestation, ils étaient âgés de 25 à 30 ans. Cf. également page 44 réf.16.

Talk of the Town, 22 mai 2023; Grocott's Mail, 15 juin 2023 ; SAPS, 15 juin 2023.²⁴



RECIDIVE

27 mai et 7 décembre 2023

Province du Limpopo, Afrique du Sud

- Nouvelle arrestation de Big Joe Nyalunga (cf. p. 43 réf. 11). Après une course-poursuite pour suspicion de participation à un braconnage de rhinocéros à Lydenburg, son véhicule a été immobilisé. Nyalunga a été immédiatement arrêté par la police de Hoedspruit et l'unité Vol de bétail du Limpopo. Une somme en espèces a été saisie à l'intérieur du véhicule. Dans un sac poubelle qu'un complice avait jeté sur le bas-côté avant de prendre la fuite dans le bush, 3 couteaux, un silencieux, 6 munitions de gros calibre ont été saisis. Le communiqué de la police ne mentionne pas l'identité de Nyalunga. Il parle d'un suspect âgé de 59 ans considéré comme le caïd d'un syndicat du braconnage de rhinocéros dans les provinces du Mpumalanga et du Limpopo. C'est le média Lowvelder qui révèle clairement son identité.

- Big Joe Nyalunga est remis en liberté sous caution de 10.000 rands (540 US\$) dans l'attente de son procès prévu en 2024.

Big Joe Nyalunga, cf. "A la Trace" n°6 p.62 (réf.16), n°7 p.62 (réf.5), n°9 p.66 (réf.44), n°12 p.69 (réf.19), n°22 p.81 et n°23 p.103 (réf.26).

SAPS, 28 mai 2023 ; Lowvelder, 29 mai et 16 décembre 2023.²⁵

BOTSWANA

Début avril 2023

Khama Rhino Sanctuary, District Central, Botswana

Feu sur les rhinos au Botswana. Quatre morts dans le sanctuaire où les blancs et les noirs sont sous protection militaire. Le pouvoir ne trouve rien d'autre à dire que "Les investigations sont en cours pour connaître les causes de la mort." Selon d'autres sources, le bilan en quelques jours serait de 7 morts. WAR (Wildlife At Risk) va jusqu'à 9 rhinocéros et dit que depuis le Covid-19, les assaillants venus de Zambie et de Namibie en traversant les rivières sur des matelas gonflables et d'autres embarcations de fortune vont et viennent dans les parcs vides de touristes et font main basse sur des rhinocéros désorientés et transbahutés de sanctuaire en sanctuaire et des cornes.

Namibia Daily News, 13 avril 2023 ; Save the Beasts, 13 avril 2023 ; Wildlife At Risk, 22 avril 2023.²⁶

NAMIBIE

Début mars 2023

Okahandja, Région d'Otjozondjupa, Namibie

Découverte par des employés des carcasses de 2 rhinocéros blancs dans une réserve privée. Les cornes ont disparu. Les policiers estiment qu'ils ont été tués entre le vendredi 3 et le lundi 6 mars et que leur valeur économique globale est de 840.000 dollars soit 45.560 US\$.

Namibia News Digest, 9 mars 2023.²⁷

6 mars 2023

Waterberg, Région d'Otjozondjupa, Namibie

Les 4 braconniers se sont introduits dans le lodge dimanche ou lundi, ont tué lundi soir un rhinocéros blanc mâle, ont pris ses cornes et ont disparu en laissant derrière eux des empreintes que les policiers et des propriétaires de réserves voisines ont tenté de suivre. Ils n'ont pas été retrouvés. La valeur économique du rhinocéros est estimée à 420.000 dollars soit 22.780 US\$.

Namibia News Digest, 8 mars 2023.²⁸

16 mars 2023

Dordabis, Région de Khomas, Namibie

Arrestation vers 9 heures de 2 hommes âgés de 27 et 47 ans. Ils sont accusés d'avoir abattu un rhinocéros femelle et son petit dans une réserve privée. Ils étaient en possession de 2 cornes, d'un fusil et de plusieurs cartouches dont 3 vides.

Informanté, 17 mars 2023.²⁹

3 et 5 avril 2023

Parc National d'Etosha, Région d'Oshikoto, Namibie

Après la découverte de 2 carcasses de rhinocéros, 4 hommes ont été appréhendés par l'unité anti-bracconnage du parc. Ils avaient des cornes et des fusils en leur possession.

The Namibian, 11 avril 2023.³⁰

6 avril 2023

Entre Otavi et Tsumeb et Parc National d'Etosha, Régions d'Oshikoto et d'Otjozondjupa, Namibie

Arrestation de Sakaria Johannes et de Tomas Domingos à un barrage routier. Ils transportent 2 cornes de rhinocéros. Soupçonnant un braconnage dans le parc national d'Etosha à une centaine de kilomètres, les enquêteurs s'y rendent par la suite et découvrent une carcasse récente.

The Namibian, 13 avril 2023.³¹

7 avril 2023

Entre Outjo et Otavi et District d'Outjo, Régions de Kunene et d'Otjozondjupa, Namibie

Deux suspects sont interceptés sur la route entre Outjo et Otavi. Ils transportent une paire de cornes de rhinocéros. L'enquête aboutit à l'arrestation de 4 complices employés d'une unité anti-bracconnage dans une réserve privée. Une femme, Magdalena Mavandje Mukuve, fait partie de la conspiration. Ministry of Environment, Forestry and Tourism Namibia, 13 avril 2023 ; The Namibian, 13 avril 2023.³²

17 avril 2023

Opuwo, Région de Kunene, Namibie

Tjimbari Tjitaaura, Museveni Uakazapi et Ngatijjande Rutjindo étaient en possession de 4 fausses cornes de rhinocéros, mais ils ont vraiment été arrêtés.

Namibian Sun, 2 mai 2023.³³

Avril 2023

Otjituuo, Région d'Otjozondjupa, Namibie

Selon l'état du cadavre amputé de ses cornes, le braconnage du rhinocéros noir découvert dans une réserve privée remonte à plusieurs semaines. La victime a reçu 2 balles dans la tête.

Namibia News Digest, 5 mai 2023.³⁴

7 et 24 mai 2023

Entre Dordabis et Windhoek, Région de Khomas, et Parc National d'Etosha, Région d'Oshikoto, Namibie

Arrestation de 3 Namibiens et d'un Zambien entre Dordabis et Windhoek. Ils venaient de Katima Mulilo. Dans leur voiture, il y avait des armes à feu avec silencieux aux numéros effacés, des munitions de gros calibre, un pistolet et des couteaux.

Depuis le début de l'année 2023, 15 rhinocéros ont été braconnés dans le pays selon les statistiques officielles malgré les directives du ministère de l'Environnement sur le décornage préventif de 2000 rhinocéros sur un cheptel évalué à 3000 individus. "L'idée est de les décorner et de stocker les cornes dans une chambre forte jusqu'à ce que nous ayons la possibilité, en coopération avec la communauté internationale, de trouver un acheteur. Cela ajoutera de la valeur à nos rhinocéros et à leurs sous-produits. Actuellement, ces sous-produits n'ont de valeur que dans les mains des criminels. Même les propriétaires privés de rhinocéros blancs ne peuvent pas vendre leurs cornes, alors que les braconniers les vendent pour des millions."

ASIE DU SUD

INDE

23 mars 2023

Ambagan, District de Nagaon, Etat de l'Assam, Inde



Arrestation de Khaliluddin, de Jakir Hussain et d'Akbar Ali, habitant à Rupohihat. Ils sont en possession d'une corne de rhinocéros. A ce jour, il n'y a pas de braconnage recensé dans le Kaziranga et dans l'Etat depuis le début de l'année. Northeast Now, 24 mars 2023.³⁹

26 et 31 mars, 1^{er} avril 2023

Parc National de Kaziranga et Jakhelabandha, District de Nagaon, Etat de l'Assam, Inde

- C'est la première de l'année 2023, la première découverte d'une carcasse de rhinocéros décorné flottant depuis 6/7 jours dans une mare à la saison des pluies dans le secteur ouest du parc. Une récompense de 500.000 roupies (6042 US\$) est promise à qui contribuera à l'arrestation des coupables.

- Trois suspects ont été arrêtés dans la nuit du vendredi 31 mars au samedi 1^{er} avril. Harun Islam, Joban Ali et Rekot Ali sont âgés de 24 à 45 ans. Ils sont suspectés du braconnage.

The Print, 27 mars 2023 ; The Times of India, 28 mars 2023 ; Deccan Herald, 31 mars 2023 ; Pratidin Time, 1^{er} avril 2023 ; Time8, 1^{er} avril 2023.⁴⁰

3 avril 2023

Gogamukh, District de Dhemaji, Etat de l'Assam, Inde

Saisie d'une corne présumée de rhinocéros (950 grammes, 20,3 cm de long) dans les mains de Doley, Mili et Pegu.

Pratidin Time, 3 avril 2023.⁴¹

27 avril 2023

Lhomithi, District de Dimapur, Etat du Nagaland, Inde

Suspecté d'avoir braconné un rhinocéros le 3 juillet 2012 et de l'avoir amputé de sa corne dans le district de Karbi Anglong près du Kaziranga dans l'Assam, Raidang Engti a été arrêté près de 13 ans plus tard dans le district de Dimapur. Dimapur est à 35 km du district de Karbi Anglong. Les années 2012, 2013 et 2014 ont été les pires pour les rhinocéros de l'Assam avec 25 à 27 braconnages par an. En 2018 et 2021, des braconniers auraient vendu des cornes à Engti.

Hindustan Times, 27 avril 2023.⁴²

Nous sommes actuellement à la recherche d'un moyen légal de le faire", déclare Pohamba Shifeta, le ministre de l'Environnement. Pour des raisons de sécurité, le nombre de rhinocéros noirs dont les cornes sont les plus recherchées par les courtiers vietnamiens et chinois n'est pas communiqué. Namibian Sun, 24 mai 2023 ; Informanté, 25 mai 2023.³⁵

15 mai 2023

Grootfontein, Région d'Otjozondjupa, Namibie
Découverte de la carcasse d'un rhinocéros noir femelle gravide abattu à l'intérieur d'une réserve privée. Xinhua, 22 mai 2023.³⁶

AMERIQUE

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

EN FAMILLE

22 mars 2023

Waterloo, Etat de New York, Etats-Unis d'Amérique

La perquisition par la brigade anti-narcotiques du 66 Stark Street a abouti aux inculpations de Brian E. MacGill, de Kristie L. Pontius et de Mark P. Pontius pour détention de cocaïne et intention de la commercialiser et pour la détention illégale d'une corne de rhinocéros.

Seneca County Sheriffs Office, 23 mars 2023.³⁷

ASIE DU SUD-EST

VIETNAM

RECIDIVE

12 mai 2023

Municipalité de Hanoï, Vietnam

Condamnation de Nguyen Van Tuyen à 42 mois de prison et à une amende égale à 2130 US\$, de Nguyen Van Ngoc à 36 mois de prison et de Nguyen Van Chinh à 30 mois de prison pour avoir le 14 septembre 2022 à Hanoï transporté et tenté de vendre 2 kg de cornes de rhinocéros. Van Tuyen avait déjà été condamné en 2019 à 30 mois de prison avec sursis pour commerce illégal de 2 cobras royaux (*Ophiophagus hannah*, Annexe II). Cơ quan Trung ương Đảng Cộng sản Việt Nam, 13 mai 2023.³⁸